

5- Lecture transversale du paysage de la Brie Boisée

5.1. Infrastructures et entrées de ville : perception dynamique

La ligne TGV

Ce type d'ouvrage est généralement difficile à intégrer au paysage. L'absence de relief est compensée par une végétation arborescente dense : ainsi la ligne TGV scindant le territoire du nord au sud est relativement bien intégrée.



Ligne TGV à Villeneuve-Saint-Denis et ses abords boisés

Les entrées de ville

Les entrées de village jouent un rôle stratégique dans la perception de la commune. Il s'agit d'espaces de transition et sont donc particulièrement sensibles d'un point de vue paysager. L'intégration des constructions nouvelles à la périphérie des centres anciens ou en continuité avec le bâti linéaire est donc un enjeu majeur dans le traitement des entrées de villes.

Concernant la Brie Boisée, l'unité des agglomérations présentes sur ce territoire peut être contredite par la discordance spatiale entre les zones pavillonnaires en bordure de voie et les petits volumes bâtis.

Cependant, un massif boisé peut cadrer les entrées de ville et offrir un rappel du paysage forestier lointain (lisières, franges). C'est généralement le cas sur la Brie Boisée.

Ainsi, les entrées de ville sont globalement bien traitées en termes paysagers pour les cinq communes de la Brie Boisée.

En revanche, pour la commune de Ferrières-en-Brie, il est à noter que l'entrée nord est peu lisible. En effet, au sortir de l'A4, l'agglomération urbaine est diluée par la présence d'une frange économique (parcs d'activités) accolée à des lotissements pavillonnaires.



Entrée de ville végétalisée à Favières



*Entrée nord de Ferrières-en-Brie
L'A4 donne directement accès aux parcs d'activités des Trois Noyers et du Nid de Grives. Une zone pavillonnaire fait ensuite la transition entre cette zone économique et le bourg urbanisé.*



5.2. Intégration des zones d'activités et qualité environnementale

La principale zone d'activités de la Brie Boisée se concentre au nord de Ferrières-en-Brie.

Cette zone récente offre un « paysage économique » qui s'intègre parfaitement dans son cadre naturel forestier. Les composantes perceptibles de ce type de paysage sont évidemment les bâtiments voués aux activités économiques. Cependant, ces bâtiments récents présentent des formes modernes agrémentées de compositions paysagères et végétales. Ces agréments assurent donc des transitions visuelles entre le paysage urbain à vocation économique et le paysage rural au caractère forestier marqué.



Le code visuel représentatif de cet espace est celui de la clarté : les bâtiments présentent des formes géométriques simples, claires, les matériaux principalement utilisés sont réfléchissants, transparents, limpides, "propres" (verre fumé, métal ...).

Une autre zone d'activités, plus petite, à Pontcarré, est également bien intégrée au paysage rural environnant, bien que les constructions discordent avec le bâti des habitations proches.

5.3. Agriculture, Forêt et Paysage

La Brie Boisée, une terre forestière

Le lien entre la forêt et les autres composantes paysagères (bâti, étendues cultivées) est le végétal.

Les massifs sont protégés en tant que boisements existants. De plus, dans un souci de conserver la qualité paysagère du territoire, les haies sont également protégées en tant que telles : elle ne peuvent pas être défrichées au profit d'un reboisement.

Par ailleurs, les lisières des massifs de plus de 100 hectares sont protégées par plusieurs dispositions :

- La règle de protection des lisières qui s'applique sur une bande de 50m en conformité avec les dispositions du SDRIF.
- Elles sont visualisées sur les documents graphiques des documents d'urbanisme des cinq communes concernées.



Signalétique à Ferrières-en-Brie

Le massif boisé recouvrant ce territoire de Brie met en jeu différents gestionnaires, tous acteurs du paysage forestier :

Le paysage forestier est sensible aux aléas naturels et est évolutif du fait d'une main mise humaine. Il s'agit en effet avant tout d'un espace de production dont la physionomie est dictée par les lois économiques : les cours du bois, les objectifs de production ... régissent les modes de conduite des peuplements et façonnent indirectement le paysage forestier. Par conséquent, les catastrophes naturelles ont un impact sans précédent sur le paysage forestier. Ainsi, suite à la tempête de 1999, les gestionnaires ont été contraints de modifier et d'adapter leurs stratégies de gestion.



*Paysage champêtre à La Pointe, Villeneuve-le-Comte
Le paysage forestier est un paysage fermé.
Les jeux de lumière, les répétitions du motif de l'arbre, la verticalité, les harmonies de verts ... sont autant de codes visuels sources d'émotion paysagère.*

A l'interface bâti/forêt/agriculture : des paysages de franges et de lisières

De nombreuses rubriques de ce diagnostic ont mis en avant l'importance de la forêt dans le paysage de la Brie Boisée.

Ainsi, un enjeu majeur à prendre en compte dans la question du paysage est celui du traitement des zones de contact entre la forêt, l'agriculture et l'urbain, autrement dit les franges et les lisières.

Le traitement de ces interfaces est donc étroitement lié non seulement à la maîtrise de l'urbanisation et de l'agriculture, mais aussi au type de gestion forestière conduite par les acteurs de la forêt.

Au croisement de ces trois facteurs (urbanisation, agriculture et gestion forestière), toute une déclinaison de franges et de lisières :

- **Les lisières douces** : une trame verte plus ou moins diffuse, avec une végétation diversifiée (hauteur, essence) et une plantation aléatoire, dilue l'impression de fracture paysagère.
- **Les lisières/franges brutes** : l'écran visuel de la masse boisée contraste fortement avec le front bâti et/ou les étendues cultivées.
- **Les lisières fragmentées** : une alternance de champs et de massifs boisés « en timbre-poste » donne un rythme au paysage en créant des effets fenêtres dynamiques. Ce morcellement peut aussi créer des discontinuités paysagères et atténuer la lisibilité du paysage.



Lisière fragmentée à Villeneuve-Saint-Denis



Lisière douce et continue à Favières



Lisière brute à Pontcarré



Frange urbaine douce à Villeneuve-le-Comte